

République Française Département ARDENNES

## **YVERNAUMONT**

## EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 06/04/2022

Référence 2022\_11

Objet de la délibération

Affectation du résultat 2021

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	7	8

Date de la convocation 31/03/2022

Date d'affichage 31/03/2022

Vote

A l'unanimité

Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE DE CHARLEVILLE Le : 06/04/2022

Et

Publication ou notification du : 07/04/2022

L' an 2022 et le 6 Avril à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie sous la présidence de PELTIER JOSETTE, Maire

<u>Présents</u>: Mme PELTIER JOSETTE, Maire, Mmes : SARAZIN ISABELLE, SNIDARO KAREN, MM : LAVAL JEAN-MARIE, MIGEOT HERVE, NANCY DOMINIQUE, TITEUX ARNAUD

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme LAVAL GWENDOLINE à M. LAVAL JEAN-MARIE

 ${\sf Excus\'e}(s): {\sf Mme\ TRISTANT\ AURELIE},\ {\sf M.\ STEVENIN\ GEOFFREY}$ 

Absent(s): Mme GILLET BRIGITTE

<u>A été nommé(e) secrétaire</u> : M. NANCY DOMINIQUE

Objet de la délibération : Affectation du résultat 2021

Le Conseil Municipal, après avoir examiné et adopté le Compte Administratif de l'exercice 2021, dont les résultats, conformes au Compte de Gestion, se présentent comme suit :

Résultat de fonctionnement :

A résultat de l'exercice : 45611.95 €
B résultat antérieur reporté : 126394.38 €
C résultat à affecter : 172006.33 €

Solde d'exécution de la section d'investissement :

D solde d'exécution cumulé d'investissement : -16541.51 €

E Solde des restes à réaliser : 0 €

Besoin de financement F = D+E : 16541.51 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter au budget pour 2022, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 de la façon suivante :

**AFFECTATION** = C = G+H : 172006.33 €

G Affectation en réserves R1068 en investissement : 16541.51 €

H Report de fonctionnement R002 : 155464.82 €

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En mairie, le 07/04/2022 Le Maire JOSETTE PELTIER